



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Premières Rencontres
des Animateurs 30.000
Alaigne le 24 septembre 2019*

Écophyto II+



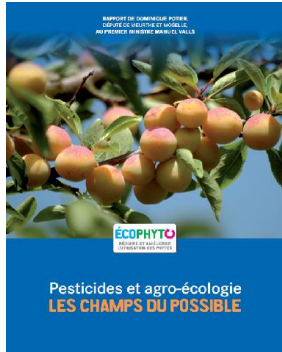
ÉCOPHYTO 
30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Petit rappel historique & chronologique



écophyto2018

Réduire et améliorer, l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



ÉCOPHYTO
2^e VERSION
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Depuis 2008 : Objectif : -50 % pour 2018

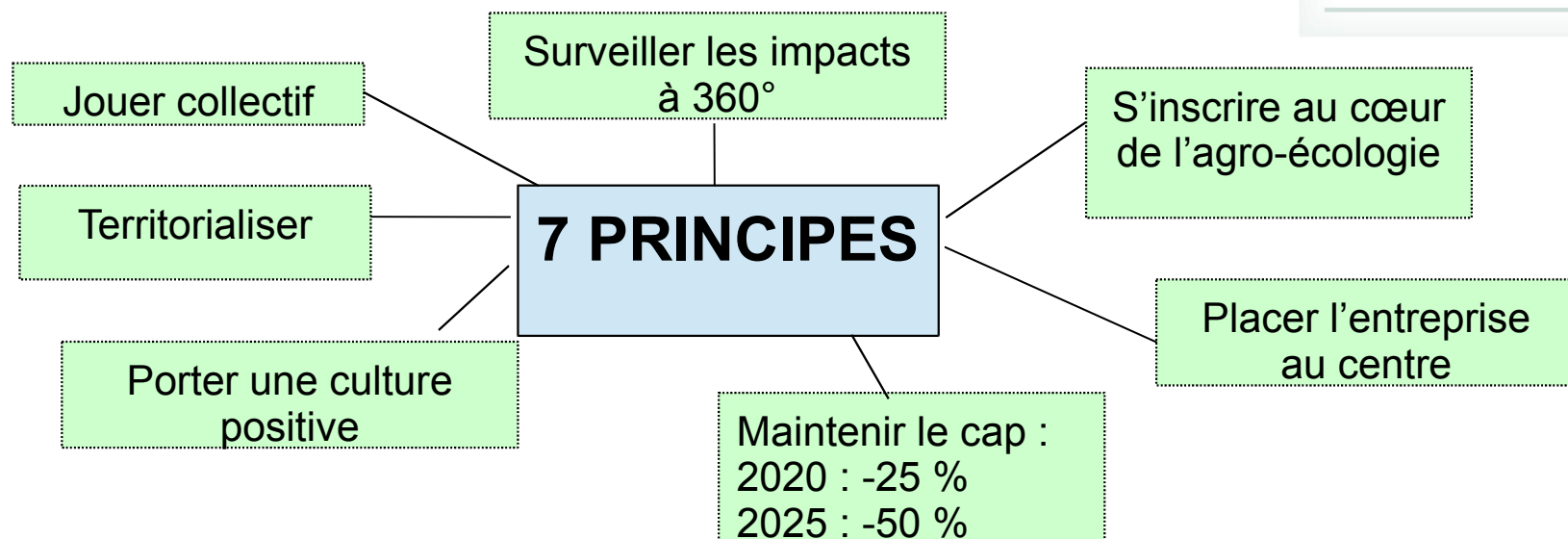
Évalué en 2014 (mi-parcours)

- Pas de baisse des ventes (déclaration distributeurs)
- Objectif ambitieux par rapport aux outils disponibles
- **Diminution avérée de l'utilisation dans les groupes Dephy Ferme**

Révisé en 2015 : Nouveaux objectifs : -25 % pour 2020,
puis -50 % pour 2025

Nouvelles évolution 2017 : EGA, suivis **en 2018** de
loi EGALIM, concertation pour un Plan Phyto (25/04/2018) :
3 GT, saisines et expertises
Plan Ecophyto II+ (validé au COS du 10/04/2019),
Plan de sortie du glyphosate (22juin 2018)

1ères Rencontres des animateurs 30.000 – Alaigne, 24 septembre 2019



6 axes – 30 actions

1. *Faire évoluer les pratiques et les systèmes*
2. *Amplifier les efforts de recherche, développement et innovation*
3. *Réduire les risques et les impacts des produits phytosanitaires*
4. *Supprimer l'utilisation des produits phytos partout où cela est possible (JEVI)*
5. *Encourager la déclinaison territoriale, veiller à la cohérence des politiques publiques*
6. *Instaurer un débat citoyen constructif et une gouvernance simplifiée*

71 millions d'euros (issus de la RPD*) : 41 + 30 (AE), outre les financements des partenaires



Les dispositifs principaux :

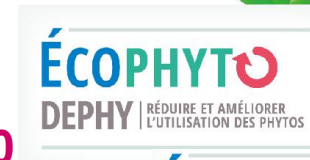
- Surveillance biologique du territoire (BSV*)
- Recherche et développement
- Réseaux Dephy Ferme/Expe et Groupes 30.000
- Sensibilisation et communication
- Projets territoriaux (captage,...) ou de filière (opérateurs économiques)
- Formations et Certiphyto
- Santé applicateurs et riverains
- CEPP*
- Protection intégrée
- Surveillance de la contamination des milieux (eau, air, sol)
- Phytopharmacovigilance (effets non intentionnels)
- JEVI*

* RPD :
Redevance
pour pollution
diffuse

* BSV :
Bulletin de
santé du
végétal

* CEPP :
Certification
d'économie de
produits
phytosanitaires

* JEVI : Jardins,
espaces
végétalisés et
infrastructures



1ères Rencontres des animateurs 30.000 – Alaigne, 24 septembre 2019



Les Plus



- Accélérer le **retrait des substances les plus préoccupantes**
- Promouvoir les produits de **biocontrôle et les PNPP**
- Renforcer la **prévention de l'exposition des populations**
- Soutenir la **recherche et l'innovation** sur :
 - ✓ Les risques et impacts des PPP (faible dose, effets cocktail)
 - ✓ Les performances via DEPHY
- Accompagner les agriculteurs :
 - ✓ **FERME-DEPHY, 30000, AB & HVE**
 - ✓ **Séparer le conseil de la distribution** et de l'application
 - ✓ Pérenniser les **CEPP**
 - ✓ Mettre à disposition un **centre de ressources des alternatives au glyphosate**
- Rénover la **RPD** et appuyer l'AB
- **Mobiliser l'ensemble des acteurs** (jusqu'à Gde Distribution)

Plan d'actions pour la sortie du glyphosate

lancé le 22 juin 2018



Objectif : mettre fin aux principaux usages du glyphosate d'ici trois ans et d'ici cinq ans pour l'ensemble des usages, sans laisser les agriculteurs dans une impasse.

Contenu du plan :

- création d'un **centre de ressource** rendant accessible à l'ensemble de la profession agricole les solutions existantes pour sortir du glyphosate → *via EcophytoPIC-GECO + création d'une plateforme grand public via Start-up d'État*
<https://www.glyphosate.gouv.fr/>
- **renforcement des actions** d'accompagnement pour diffuser les solutions et trouver des alternatives aux impasses → *via notamment les AAP et les actions « collectifs » dans Ecophyto II+*
- mobilisation des **filières et des réseaux territoriaux** → *déclinaison régionale d'Ecophyto II +*
- **suivi** des quantités vendues et utilisées des produits contenant du glyphosate
- **valorisation** de ce travail au niveau européen

Animation et suivi du plan confiés à une « task force » pilotée par le préfet P.E.Bisch, avec l'appui technique de l'INRA, de l'ACTA et de l'APCA.

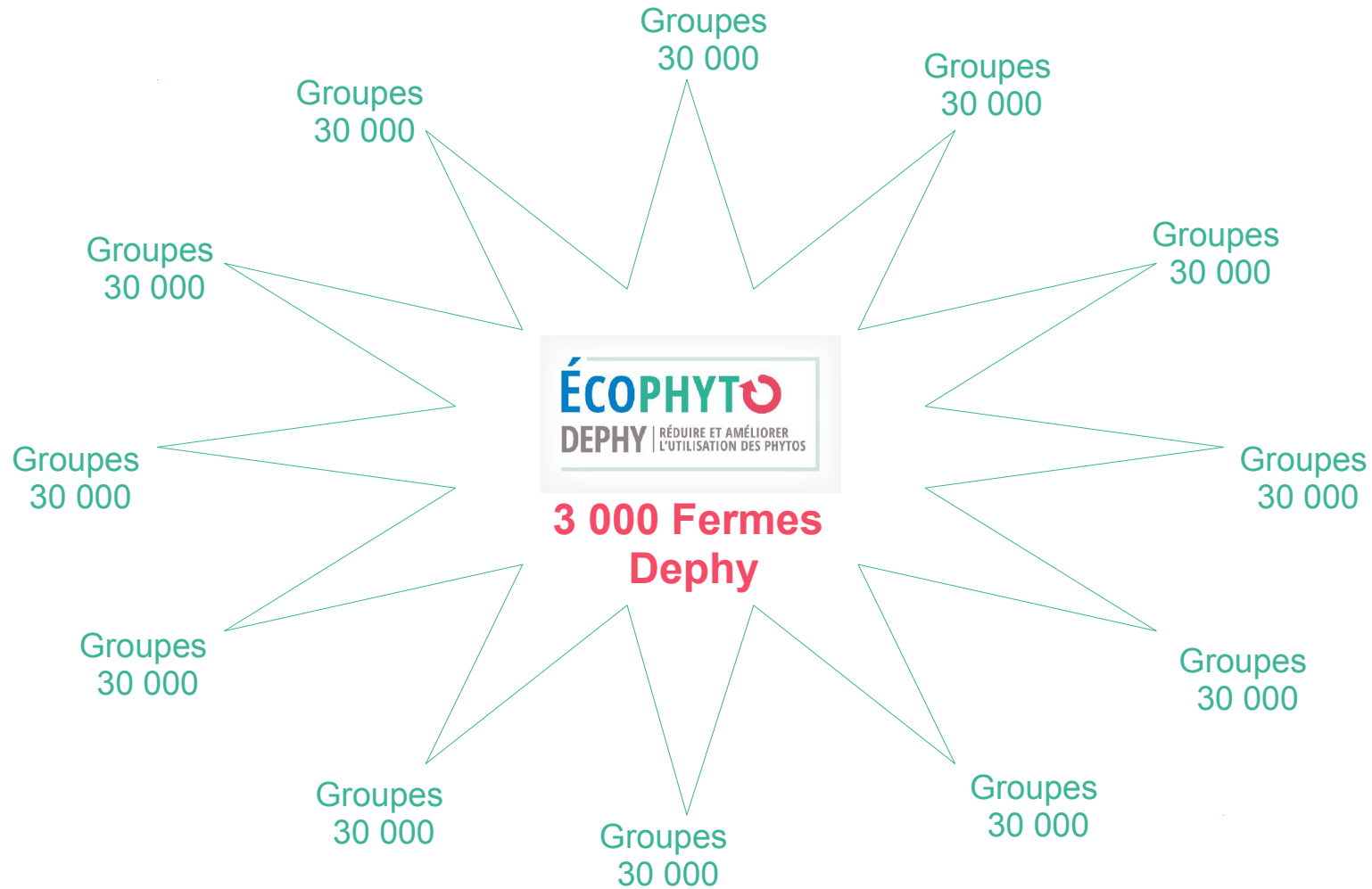
Groupes 30.000, nouveauté Ecophyto 2



- **Objectif** : diffusion et appropriation sur le terrain des avancées obtenues sur les groupes FERME
- S'inscrit dans :
 - L'Axe 1 du plan Ecophyto II+ : « *Faire évoluer les pratiques et les systèmes* »
 - L'Orientation A de la **Feuille de route Ecophyto d'Occitanie** :

A) Initier des projets ciblant la **réduction des usages**, la mise en œuvre de **pratiques culturelles alternatives**, et/ou **la prise en charge en commun des risques au niveau des territoires**

30.000 : Faire rayonner Dephy et l'agroécologie



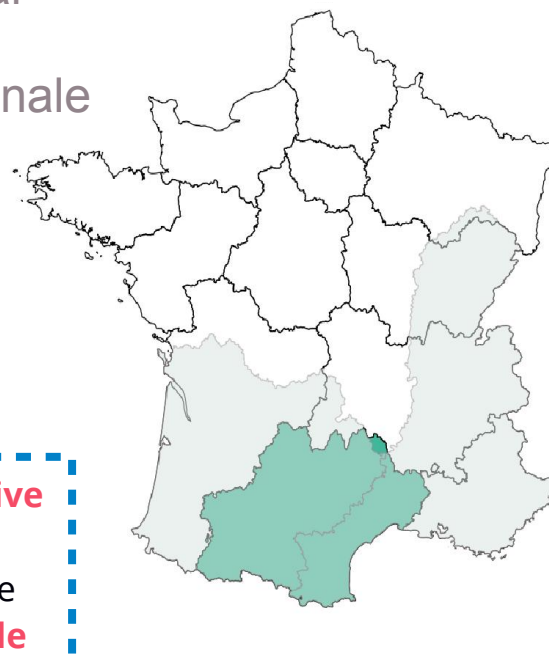
1ères Rencontres des animateurs 30.000 – Alaigne, 24 septembre 2019

Un cadrage national ET régional



Instruction Technique nationale

Cadre national pour déclinaison régionale



Cahier des Charges régional

Chaque région décline son cahier des charges
En lien avec les Agences de l'eau

Projet collectif de **réduction significative de l'utilisation des phytos** (dont les herbicides) également décliné à l'échelle de chaque exploitation, par **transfert de connaissances et techniques déjà testées et éprouvées**.





- Animation DRAAF/DREAL/ARS
 - Crédit AFB gérés par Agences de l'Eau
 - Mobilisation CRAO - animation régionale
- Ecophyto : construction, déploiement, capitalisation

1ères Rencontres

Cahier des charges Occitanie 2019



Ouverture
Du **28 février 2019**
Au **22 mai 2019**

Volet A		Volet B
Émergence de groupes Construction du Volet B	 Objectif	Accompagnement de groupes
12 mois maximum	Durée 	3 ans
5 à 20 exploitations	 Taille du groupe	8 à 20 exploitations (<25 % Dephy)
2j x nb exploitations visé en fin de Volet A	Dépenses éligibles* 	3j/an x nb exploit du groupe (maxi 0,3 ETP/an) + maxi 15k€ autres dépenses

- ✓Élargir le groupe
- ✓Identifier une problématique commune sur la **réduction des phytos**
- ✓Identifier un **groupe ressource**
- ✓Élaborer un plan d'action
- ✓Effectuer les diagnostics des exploitations



- ✓Animer le groupe
- ✓Accompagner les agriculteurs
- ✓Mettre en œuvre le projet collectif de **réduction des phytos**
- ✓**S'appuyer sur le groupe ressource**

1ères Rencontres des animateurs 30.000 – Alaigne, 24 septembre 2019

Merci de votre attention

1ères Rencontres des animateurs 30.000 – Alaigne, 24 septembre 2019